



Agences Chamroc Immobilier & Altitude Immobilier

HONORAIRES ET COMMISSIONS D'AGENCE



TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Barème des honoraires appliqués à la charge du vendeur :

Biens immobiliers dont le prix de vente est :

Jusqu' à 90 000,- € :	montant forfaitaire de base de 4 500- € TTC*
De 90 001 à 250 000,- € :	5 % TTC* du prix de vente pour les mandats exclusif 6 % TTC* du prix de vente pour les mandats non-exclusif
A partir de 250 001,- € :	4 % TTC* du prix de vente pour les mandats exclusif 5 % TTC* du prix de vente pour les mandats non-exclusif

Terrains dont le prix de vente est :

Jusqu' à 150 000,- € :	6 % TTC* du prix de vente pour les mandats exclusif 7 % TTC* du prix de vente pour les mandats non-exclusif
A partir de 150 001,- € :	5 % TTC* du prix de vente pour les mandats exclusif 6 % TTC* du prix de vente pour les mandats non-exclusif

Parkings et Garages :

Place de parking :	montant forfaitaire de base de 500- € TTC*
Garage :	montant forfaitaire de base de 1 000- € TTC*

LOCATIONS SAISONNIERES

Chalets, appartements ou locaux meublés

1) Locations à la semaine :

Commission sur location (base = loyer brut) : 16 à 28 % TTC* selon type de location et portail, à la charge du propriétaire

Commission de transaction : 5% TTC* sur le montant TTC* des travaux effectués dans le logement à la charge du propriétaire

Frais de dossier : 8 à 10 € TTC* par contrat, à la charge du locataire

2) Locations au mois :

a) Honoraires de base à la charge du locataire, calculé sur le montant total du loyer

10 % TTC* sur la tranche de 0,- à 1 999,- €
9 % TTC* sur la tranche de 2 000,- à 2 999,- €
8 % TTC* sur la tranche de 3 000,- à 3 999,- €
7 % TTC* sur la tranche à partir de 4 000,- €

Honoraires de négociation et rédaction de bail, frais d'établissement des états des lieux d'entrée, de sortie et de l'inventaire : Studio = 50,- € TTC* 2 pièces = 76,- € TTC* 3 pièces et plus = 122,- € TTC*

b) Honoraires à la charge du propriétaire : 12 à 22 % TTC* du loyer net de charges

Commission de transaction : 5% TTC* sur le montant TTC* des travaux effectués dans le logement à la charge du propriétaire

*TVA au taux actuel de TVA de 20 %, susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

Grille du 04/07/2020

LOCATION ET GERANCE

Chalets, appartements, locaux d'habitation (ou mixte professionnel et habitation si celle-ci est prépondérante) ou locaux commerciaux :

A) - Honoraires de base TTC* :

Studio :	<u>Locataire : 170,- €</u>	<u>Propriétaire : 210,- €</u>
Dont honoraires d'entremise et de négociation :	0,- €	40,- €
Dont honoraires de visite, de constitution de dossier, rédaction de bail :	130,- €	130,- €
Dont honoraires état des lieux :	40,- €	40,- €

2 pièces :	<u>Locataire : 215,- €</u>	<u>Propriétaire : 265,- €</u>
Dont honoraires d'entremise et de négociation :	0,- €	50,- €
Dont honoraires de visite, de constitution de dossier, rédaction de bail :	170,- €	170,- €
Dont honoraires état des lieux :	45,- €	45,- €

3 pièces :	<u>Locataire : 230,- €</u>	<u>Propriétaire : 290,- €</u>
Dont honoraires d'entremise et de négociation :	0,- €	60,- €
Dont honoraires de visite, de constitution de dossier, rédaction de bail :	180,- €	180,- €
Dont honoraires état des lieux :	50,- €	50,- €

4 pièces :	<u>Locataire : 270,- €</u>	<u>Propriétaire : 330,- €</u>
Dont honoraires d'entremise et de négociation :	0,- €	60,- €
Dont honoraires de visite, de constitution de dossier, rédaction de bail :	190,- €	190,- €
Dont honoraires état des lieux :	80,- €	80,- €

Chalet :	<u>Locataire : 290,- €</u>	<u>Propriétaire : 370,- €</u>
Dont honoraires d'entremise et de négociation :	0,- €	80,- €
Dont honoraires de visite, de constitution de dossier, rédaction de bail :	200,- €	200,- €
Dont honoraires état des lieux :	90,- €	90,- €

B) - Honoraires de gérance proprement dit, à la charge du propriétaire :

De 7 à 10 % TTC* du loyer mensuel net de charges

Commission de transaction : 5% TTC* sur le montant TTC* des travaux effectués dans le logement à la charge du propriétaire

GESTION DE COPROPRIETE

De 150 à 200 € TTC* par lot principal et par an